



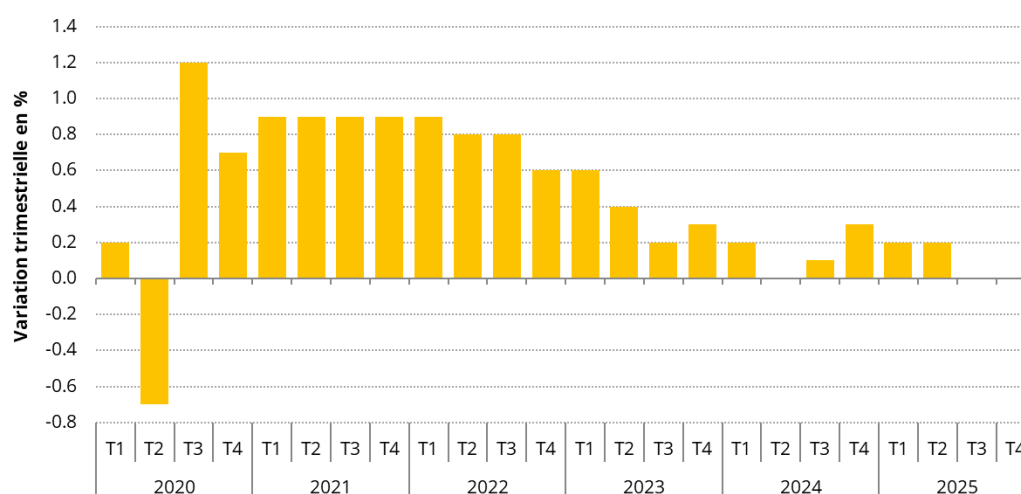
Emploi salarié : + 0.2% au deuxième trimestre 2025 et + 0.9% sur 12 mois

La progression trimestrielle de l'emploi salarié reste modérée avec une hausse de 0.2% par rapport au premier trimestre 2025. En variation annuelle, l'augmentation atteint 0.9%. Les activités de l'administration et les autres services publics (+0.9%) affichent les plus fortes croissances trimestrielles par rapport au premier trimestre 2025. En revanche, les secteurs d'activités de la construction et de l'information et de la communication ont enregistré une baisse du nombre de salariés au deuxième trimestre 2025.

Une fois encore, l'administration et les autres services publics (+3.8% sur un an) sont les branches les plus dynamiques en comparaison annuelle. Ce sont principalement les services de l'administration centrale et les activités de l'action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées qui ont enregistré la croissance la plus favorable. En variation annuelle, les secteurs de la construction et de l'information et de la communication ont connu une forte baisse de 2.6% du nombre de salariés. Les activités ayant enregistré les plus fortes pertes d'emplois sont la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels (677 emplois perdus), ainsi que la gestion d'installations informatiques (539 emplois perdus).

Au deuxième trimestre 2025, le nombre de salariés résidents a connu une progression légèrement plus forte que celui des frontaliers : +0.3% par rapport au premier trimestre 2025 pour les résidents, contre +0.2% pour les frontaliers. Le nombre de salariés frontaliers allemands et belges a enregistré une baisse par rapport au deuxième trimestre 2024 : -0.7% pour les frontaliers allemands et -0.3% pour ceux en provenance de Belgique.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)



Source : STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ

	2024	2024					2025				
		T2	T3	T4	T1	T2	T2	T3	T4	T1	T2
Nombre de personnes		Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**				
Emploi salarié intérieur	485 546	0.0	0.1	0.3	0.2	0.2	0.8	0.7	0.8	0.7	0.9
Pays de résidence et nationalité											
Résidents au Luxembourg	257 203	-0.1	0.1	0.3	0.2	0.3	0.6	0.5	0.6	0.6	0.9
Luxembourgeois	126 561	0.0	0.2	0.5	0.5	0.6	1.4	1.2	1.2	1.2	1.7
Communautaires (UE27 + UK)	102 460	-0.5	-0.4	-0.3	-0.4	-0.4	-1.9	-1.9	-1.7	-1.6	-1.5
Non communautaires	28 182	1.3	1.4	1.6	1.3	1.3	6.6	6.5	6.4	5.7	5.7
Frontaliers	228 343	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9
Belgique	51 415	-0.2	-0.2	0.0	-0.1	0.0	0.2	0.0	-0.2	-0.4	-0.3
Allemagne	52 044	-0.1	-0.1	0.0	-0.3	-0.3	0.0	-0.3	-0.1	-0.5	-0.7
France	124 883	0.4	0.5	0.6	0.5	0.5	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1
Sexe											
Hommes	282 154	-0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.5
Femmes	203 392	0.2	0.3	0.4	0.4	0.3	1.7	1.7	1.6	1.4	1.5
Branche d'activité (NACE Rév.2)											
Industrie (extractive, manufacturière, énergie et déchets)	38 105	-0.2	-0.3	0.0	-0.1	0.2	-1.0	-0.9	-0.6	-0.6	-0.3
Construction	48 520	-1.2	-0.7	-0.6	-0.5	-0.8	-5.3	-5.1	-4.2	-3.3	-2.6
Commerce, transport, hébergement et restauration	106 373	-0.3	-0.2	0.2	0.4	0.2	1.8	0.9	0.8	0.1	0.6
Information et communication	22 014	0.1	-0.8	-0.8	-0.7	-0.4	1.5	0.7	-0.4	-2.1	-2.6
Activités financières et d'assurance	54 917	0.1	0.1	0.1	0.2	0.4	1.4	1.2	1.0	0.4	0.7
Activités spécialisées et services de soutien	83 770	0.4	0.4	0.6	-0.3	0.0	1.4	2.1	2.1	1.1	0.7
Administration et autres services publics	109 037	1.0	0.8	1.0	1.0	0.9	2.5	2.6	2.5	3.8	3.8
Autres activités	22 810	0.0	0.4	0.6	0.6	0.6	0.7	0.9	1.6	1.7	2.3

Source: Comptes nationaux

*données corrigées des variations saisonnières ** données brutes

Note méthodologique :

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi, une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS (qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique), ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail (qui ne porte pas sur les frontaliers).

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique [« Marché du travail »](#) sur le Portail des statistiques.

La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence (T+75 jours).

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu
statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par Marco Schockmel.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

